

Permanence des Impôts

**PERMANENCE
IMPÔTS**

Une permanence assurée par un agent des Finances publiques a lieu

chaque Mardi de 9h à 12h - Sans RDV

À la Mairie de Montastruc-la-Conseillère

Nouveauté
Le jour et les horaires de votre accueil de proximité changent

À compter du **7 janvier 2025**, votre accueil de proximité change de jour et d'horaires.
La permanence assurée par un agent des Finances publiques aura lieu:

Mairie de Montastruc-la-Conseillère
Face de la mairie, 51380 Montastruc-la-Conseillère

	Matin	Après-midi
Lundi		Fermé au public
Mardi	9h - 12h	
Mercredi		Fermé au public
Jeudi		Fermé au public
Vendredi		Fermé au public

■ Sans RDV ■ Uniquement sur RDV

Et toujours joignable
0 809 40 14 01 (du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00)
impots.gouv.fr 24h/24h et 7j/7